



Groupe de travail régional de Hasselt

24 avril 2023

RAPPORT

24 AVRIL 2023

CONVENOR	Astrid Van Hirtum (Voka CdC Limbourg) - Rudi Lodewijks (AGD&A)
SECRÉTAIRES	Wendy Piette, Lisa Vivijs
PRÉSENTS	AGD&A : Rudi Lodewijks, Gert Verboven, Nathalie Sterkmans, Bart Engels, Lies Luts, Wendy Piette, Lisa Vivijs. Membres du Voka CdC Limbourg : Astrid Van Hirtum, Nitto (Marc Bielen, Veronique Pauwels), EA-Consult (Evi Boonen), Graco (Lore Custers), Acros Organics/Thermo Fisher Scientific (Ben Daemen), Stanley Black&Decker (Koen De Ceuster), Aurubis (Olivier Deprez), Kuehne+Nagel (Dorien Haesendonckx, Olivier Van Hooland), Mazda Europe (Kjell Jamin), Baltimore (Liesbeth Jans), FrieslandCampina Belgium (Elly Lemmens, Digidem Acar), Nike (Stefanie Kriekemans), Scania (Marc Staal), Tessengerlo Chemie (Elke Van De Perre), WA Customs België (Benny Van Laerhoven), Biobest (Lieve Wouters), Roland Central Europe SA (Martina Wouters).
EXCUSÉS	
ABSENTS	

Ouverture de la réunion

Le Forum régional des Douanes de Hasselt est ouvert par madame Astrid Van Hirtum (Voka CdC Limbourg) et monsieur Rudi Lodewijks (AGD&A).

Point 1 de l'ordre du jour : Modifications de l'organisation (explications par Rudi Lodewijks)

À partir du 1^{er} mai 2023, Rudi Lodewijks occupera provisoirement la fonction de directeur de Centre régional dans la région d'Anvers. Nathalie Sterkmans occupera sa fonction de directeur de Centre régional dans la région de Hasselt, probablement à partir du 1^{er} juin 2023. Nathalie occupera donc la fonction de convenor AGD&A.

En raison des mesures budgétaires, le bâtiment administratif à Brasschaat (Campus Luitenant Coppens, Ruiterschool 3, Brasschaat) fermera ses portes. Le service de contrôle de Brasschaat rejoint le service de contrôle de Turnhout et sera hébergé à Guldensporenlei 66, Turnhout. Le déménagement aura probablement lieu en juin 2024. Le moment exact sera communiqué en temps et en heure.

La succursale de Geel reste compétente pour viser les certificats.

PPT dia 4

Point 2 de l'ordre du jour : État des lieux : changement de la procédure des documents T entrants (explications par Rudi Lodewijks)

Lors de la concertation régionale du 25 octobre 2022, le changement de la procédure concernant les documents T entrants avec entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023 a été annoncé. À cause d'une pénurie de personnel, cette nouvelle procédure a été reportée au 15 septembre 2023. Fin mai ou début juin, chaque titulaire de l'autorisation LACD recevra une lettre exposant la nouvelle procédure à suivre.

PPT dia 5 et 6

Un problème d'accessibilité téléphonique de la succursale de Hasselt se pose à la suite d'effectifs limités. À partir du 1^{er} mai 2023, deux collègues prendront leur retraite. Un renforcement temporaire de l'accessibilité téléphonique sera donc assuré en attendant l'arrivée de deux nouveaux collaborateurs dans le courant des prochains mois. Il est instamment demandé de poser des questions par e-mail plutôt que par téléphone. Il a également été signalé que le call-center de l'AGD&A est disponible au numéro 02 572 57 57. Ce dernier essaye de répondre à autant de questions que possible en première ligne. Si cela n'est pas possible, l'appel sera transféré à une deuxième ligne.

PPT dia 8

Point 4 de l'ordre du jour : Questions/Divers

- Mazda Europe demande s'il est possible de renvoyer les certificats ATR vierges qu'elle a transmis, après estampillage par la succursale de Geel, par la poste à l'entreprise au lieu que celle-ci ne doit venir sur place. Après discussion avec le chef d'équipe de la succursale de Geel, il ressort que, par le passé, des certificats ATR estampillés ont été envoyés par courrier recommandé à quelques entreprises, mais cette procédure a rencontré des problèmes parce que les entreprises concernées ont signalé ne pas avoir reçu ces courriers. La perte de ces courriers recommandés (contenant des documents coûteux) associée au coût de ces envois recommandés nous a amené à décider d'arrêter l'envoi recommandé et à demander aux entreprises de venir chercher leurs certificats ATR estampillés.
- Il y aura une nouvelle application pour demander des autorisations via MyMinfin. L'autorisation LACD doit être demandée par le biais de cette nouvelle application à partir de mai. Plus tard, ce sera également le cas pour les autorisations d'accises. Les autorisations en douanes de l'UE devront être demandées via le portail européen dans CDMS.
- Le projet « My Customs » est une application pour les contrôles de première ligne. Via l'e-box, la société est informée du contrôle et peut télécharger les documents nécessaires au contrôle. Le rapport de contrôle de la vérification est également présenté à la société pour approbation.
- Acros Organics demande l'état des lieux du projet « single window ». Il n'est pas encore prévu pour un futur proche.

Le prochain Forum régional des Douanes de Hasselt aura lieu le vendredi 27 octobre 2023 à 10 h au Voka Malines.